

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 16 mars, à 7 heures 1/4 du soir.
DE L'ARSENIC. (Suite).

1° Acide arsénique : sa composition, sa préparation et ses propriétés ;
2° Acide arsénieux : sa composition, sa préparation. — Régime auquel sont soumis les criminels qui préparent l'acide arsénieux. — Différents états sous lesquels se présente l'acide arsénieux ; sa ressemblance avec le sucre ; ses propriétés. — Vert de Schéele ; vert de Scheveinfurt ; vert de Vienne ; vert Paul Véronèse ; cendres vertes ; vert anglais ; vert minéral. — Précautions à prendre contre toutes ces couleurs qui sont de véritables poisons. — Emploi de l'arsenic par les naturalistes, les verriers, les pharmaciens, les médecins et les jeunes villageois de plusieurs parties de l'Allemagne.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercrédî 18 mars, à 7 h. 1/4 du soir.
CATOPTRIQUE. (Suite).

Miroirs sphériques. — Images dans les miroirs concaves et dans les miroirs convexes ; applications : bouquet magique, phares de réflexion.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 11	le 12	hausse	baisse
3 % ancien.	99.60	99.90	30	»
4 1/2 au compt.	96.50	96.70	20	»

Nous lisons dans la France :

L'industrie cotonnière, en Alsace, avait vaillamment lutté, grâce à la puissance de son organisation, à la générosité de ses sacrifices et au courage de ses directeurs, contre la crise désastreuse qui a depuis longtemps fermé la détresse les populations ouvrières. Mais voici qu'elle est atteinte à son tour et ses forces ne sont plus au niveau de ses besoins. Une lettre navrante que nous lisons aujourd'hui dans le *Journal des Débats*, et que les membres du comité de Colmar adressent au président du comité de prévoyance de Mulhouse, révèle toute l'intensité et toute l'urgence du mal.

La continuation du travail y est signalée comme devant mettre en péril la sécurité d'un grand nombre d'établissements. La cherté croissante de la matière première, l'avitaillement des produits manufacturés, et l'encombrement des magasins, par suite du manque de débouchés, créent en Alsace une situation intolérable qui ne peut durer plus longtemps sans devenir désastreuse.

Les membres du comité de Colmar déclarent que la diminution du travail et la fermeture d'un certain nombre d'ateliers ne peuvent plus être évitées ; ils demandent que de grands travaux publics soient entrepris dans l'Alsace pour donner du pain aux ouvriers que le chômage va jeter sur le pavé ; ils proposent des mesures pour la distribution équitable des secours de la charité.

Tous ces faits sont tristes à constater. Ainsi la situation s'aggrave et prend chaque jour davantage le caractère d'une grande calamité publique.

Mais qu'obtiendra-t-on tant que le mal ne sera pas combattu dans son principe ? La crise, dont nous souffrons tant, à son foyer en Amérique. Si l'on ne trouve pas, enfin, un moyen de désarmer les haines du Nord et du Sud, ou bien, si les grandes puissances européennes ne peuvent pas, dans la conscience de l'intérêt universel, des résolutions décisives, il n'y a pas d'amélioration à espérer dans les conditions du travail et de la production nationale. — L. Dutailly.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 11 mars 1863.

La discussion relative aux pétitions pour la Pologne n'aura lieu au Sénat que dans le courant de la semaine prochaine.

On dit que le cabinet de Londres vient d'adresser une note relative également à la question polonaise, aux puissances signataires des traités de Vienne.

De grandes concentrations de troupes prussiennes ont lieu en ce moment sur la frontière de la Pologne russe.

On parle toujours d'une mission que M. le duc de Morny remplirait à Saint-Petersbourg au nom de l'Empereur.

C'est à tort qu'un journal annonce le départ du général Fleury pour Varsovie.

Les souscriptions en faveur de la Pologne continuent à Paris et dans les départements. Aussitôt qu'elles sont centralisées, les sommes recueillies sont transmises au comité démocratique institué à Cracovie.

D'après la France, une dépêche particulière de la Havane, du 13 février, donne des nouvelles de la Vera-Cruz, du 7 du même mois. A cette date, il n'y avait encore rien de nouveau dans la situation militaire.

L'anniversaire de la naissance du Prince Impérial, ne le 16 mars 1856, sera célébré dimanche prochain par un banquet offert aux enfants de troupe des corps de la garde impériale. Les convives, au nombre de trois cents, se réuniront dans la salle des Maréchaux.

On assure que les nominations aux sièges vacants dans le Sénat doivent paraître au *Moniteur* le jour anniversaire de

la naissance du Prince Impérial. On parle aussi d'un prochain remaniement qui aurait lieu dans les préfectures de plusieurs grandes villes.

Les journaux s'occupent uniquement du mariage du prince de Galles avec la princesse Alexandra.

Au milieu de l'allégresse de la gentry, un point noir s'est manifesté cependant. Parmi les nobles personnages et les gentilshommes présentes au dernier lever du prince de Galles ; il aurait été introduit par un noble duc, un individu qui, en juillet 1853, avait été condamné à Chelmsford pour parjure à sept ans de transportation et qui ensuite avait obtenu un permis de circulation. « Il est nécessaire, dit le *Daily Telegraph*, que l'on veille avec plus d'attention au choix des gentlemen susceptibles d'être présentés à la cour de Saint-James.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

En attendant les débats de l'affaire Garcia et Calzado, voici quelques nouveaux détails empruntés à la *Semaine universelle* :

M. Calzado était directeur du Théâtre-Italien, M. Garcia appartenait à la Société où il avait une réputation de beau joueur. Aujourd'hui ces deux messieurs sont accusés d'avoir volé au jeu : ces deux Italiens étaient des gress. Le fait en lui-même n'a rien d'extraordinaire, mais il s'est produit dans des circonstances et dans un milieu qui lui donnent un intérêt particulier. Les victimes, d'autres disent les pigeons, appartenaient à cette jeunesse bruyante, riche, ridicule et dévoyée qu'on appelle autrefois et que l'on appelle peut-être encore la jeunesse dorée. Le procès promet des détails de mœurs dont nous nous réservons de tirer parti. En attendant, voici sommairement comment les choses se sont passées.

On jouait au baccarat-tournant chez une dame célèbre dans ce monde-là. Un jeune homme qui, dit-on, perdait quelque chose comme 90,000 francs, crut apercevoir dans le jeu de son adversaire certaines manières équivoques ; il lui enleva les cartes des mains en s'écriant : « Vous êtes un voleur et nous allons éclaircir ceci à l'instant. »

On juge de l'émoi de tout le monde ; il y avait là une trentaine de personnes environ. Les portes sont fermées, on interroge le domestique spécialement attaché à la partie du jeu, qui affirme positivement n'avoir acheté que six jeux de cartes ; la maîtresse de la maison confirme le dire du domestique. On vérifie les cartes, on trouve plus que le nombre. On interroge alors le grec qui répond qu'en effet il a introduit des cartes dans le jeu, mais qu'il n'y a pas eu la moindre tricherie, que c'est pure superstition de sa part, mais qu'il ne peut jouer qu'avec des cartes de son cercle. On fait alors des perquisitions dans tout l'appartement, on en visite même l'endroit le plus discret et (*prophudor*) on y trouve le papier qui avait servi d'enveloppe aux cartes, laquelle enveloppe portait en effet le timbre d'un des cercles les plus élégants de Paris. Bref, on fouille notre homme, on le deshabilille même.

Il paraît qu'il était littéralement vêtu de paquets de cartes : sous ses habits, entre ses habits, paquets de cartes mêlés à des billets de banque. Cela ressemblait à la bouteille enchantée d'ou les escamoteurs font sortir à volonté toutes sortes de liqueurs qu'on leur demande et dont on n'a jamais vu la fin : il y en avait encore, il y en avait toujours. Il avait sous son habit, dans son pantalon, de ces petites poches dites *finettes*, où ces messieurs distribuent leur arsenal de cartes préparées. Il avait aussi à son gilet de ces poches *costières*, toujours dans cette langue aimable de la flouterie organisée, qui se place à l'endroit où les autres ont le cœur. Les revers de l'habit cachent ces *costières*. La main droite de l'escroc peut facilement s'y plonger sans inspirer le soupçon, et en extraire les jeux connus de lui, qui lui substitue à ceux de la maison. Pendant cette scène, un autre individu, qui occupait une haute position dans le monde artiste de Paris cherchait à gagner la porte. On s'en empare également, on l'explore malgré ses vives et énergiques protestations, on lui enlève jusqu'au vêtement simple, jusqu'aux bottes. Et comme résultat il est mis aujourd'hui en accusation.

Nous devons ajouter que M. Calzado est resté à Paris protestant de son innocence ; quant à M. Garcia, il déclare, dans une lettre publiée par le *Figaro*, qu'il « se défendait avec l'indignation d'un honnête homme indignement calomnié. » Néanmoins cette lettre est datée de Gènes, où M. Garcia s'est promptement rendu, afin, sans doute, de respirer un air pur.

L'important, pour nous, n'est pas de savoir s'il y a escroquerie ou superstition dans les procédés de M. Garcia. La justice appréciera son rôle ; et, lorsque les débats seront connus, nous apprécierons celui de ses dupes.

Dans la langue argotique, on donne le nom d'*avale-tout-cru* à des individus vêtus avec une certaine élégance, qui portent des lunettes de couleur du plus bas numéro possible afin de passer pour myopes. Ils se présentent chez un marchand de diamants et de perles fines et demandent à voir de petits diamants ou de petites perles. Ces pierres sont ordinairement conservées sur papier ; le marchand leur présente ce qu'ils demandent.

Comme ils feignent d'être myopes, ils examinent la carte de très près et savent avec la langue enlever une certaine quan-

tité de perles ou de diamants qu'ils conservent dans la bouche sans paraître gênés. Ces voleurs, qui réalisent de beaux bénéfices, sont bien rarement pris, et quand ils craignent d'être arrêtés, ils ne font nulle difficulté d'avaler ce qu'ils ont dans la bouche.

Victime d'un vol de ce genre, le sieur C., joaillier, avait raconté sa mésaventure à un de ses confrères, le sieur L., en lui donnant le signalement exact du larron. Ayant-hier, le sieur L., vit arriver un individu tout à fait semblable à celui qu'on lui avait dépeint ; cet homme demanda à voir de petites perles sur papier. Le marchand répondit qu'il en manquait pour le moment, mais qu'il en aurait pour sûr le lendemain matin. Le visiteur promit de revenir à une heure convenue.

La police fut avertie, et un agent se tint caché dans le magasin. En même temps, le sieur L... imprégna le papier d'une substance extrêmement amère. L'avale-tout-cru fut exact au rendez-vous. Au moment propice, il donna son coup de langue et enleva ce qu'il désirait ; mais le sentiment d'amertume extrême qu'il éprouva l'obligea à rejeter immédiatement ce qu'il venait de prendre. L'agent apparaissant alors constata le flagrant délit et emmena le personnage.

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

On écrit de Provins :
Mercredi 25 février, jour du tirage au sort à Villiers-Saint-Georges, les jeunes gens de Sourdon, après avoir tiré leurs numéros, revinrent dans leur pays accompagnés de leurs parents. Ils dînèrent tous ensemble. M. Bernard, qui est veuf et père d'un des conscrits, faisait, avec son fils, partie d'un banquet. Il avait laissé seule à la maison sa fille âgée de quatorze ans et qui s'était couchée. Son lit n'est séparé de celui de ses parents que par une alcôve. Quant au fils, il couche dans l'écurie, afin de pouvoir surveiller les chevaux. Il était environ dix heures du soir. M. Bernard entendit du bruit à la porte. On tourmentait la serrure en parlant à voix basse ; elle eut peur et resta muette.

Après quelques efforts, la porte s'ouvrit et deux hommes entrèrent dans la maison. Ils allumèrent une lanterne que l'un d'eux tenait à la main : la petite Bernard s'était cachée sous le matelas du lit ; elle se plaça de façon à pouvoir respirer. Elle vit les deux hommes allumer leur lanterne, puis la lampe suspendue près de la boîte à horloge ; la lumière la frappait en plein visage.

Les malfaiteurs forcèrent la porte de l'armoire à l'aide d'une hache et d'un ciseau. Ils renversèrent un tiroir qui contenait 5 fr. en sous ; ils s'empressèrent de les ramasser ; ils arrachèrent du meuble quatre à cinq paires de draps ; ils vont à la commode, forcent encore la serrure, prennent dans un tiroir 150 fr. en or ; ils s'emparent d'une douzaine de chemises d'homme, ils font un paquet, vont à la fenêtre et disent à leurs complices qui attendaient dans la rue :

Tenez, prenez toujours ça.
Les deux voleurs, se mirent à chercher partout dans la chambre ; l'un d'eux, soupçonnant qu'il pouvait y avoir une cachette sur le ciel du lit, monta dessus ; la petite Bernard tremblait de tous ses membres. Craignant qu'on ne vienne aussi monter sur son lit, elle quitta doucement sa place et se mit tout à fait dessous, elle renverse le vase de nuit ; les voleurs s'arrêtèrent à ce bruit, ils écoutent, l'un d'eux dit à son compagnon : « C'est le bois du lit qui aura fait ce bruit-là. » La pauvre enfant, étendue sur le carreau mouillé, ne bougeait pas plus qu'un marbre. Quand les deux malfaiteurs eurent terminé leurs recherches, ils se dirigèrent vers une chambre voisine. La petite Bernard eut la figure presque effleurée par la hache que l'un des voleurs traînait en sortant.

A peine était-il dans l'autre chambre que la jeune fille se glisse vers la porte de la rue, sans penser à prendre ses vêtements. Elle ouvre la porte avec précaution, elle sort : elle veut courir, mais sa chemise se trouve prise dans un ferrement de la serrure ; elle croit que c'est la main d'un des fripons qui l'arrête ; elle n'a pas la force de crier. Elle fait un effort et se trouve libre ; elle court chez un voisin. Cependant les malfaiteurs avaient eu l'éveil ; ils se sauvent, laissant ouverte la seconde commode qu'ils se préparaient à piller. Elle contenait quelques bijoux, entre autres un cœur en or, comme les femmes de la campagne en portaient autrefois, et cinq billets de 100 fr. dans une boîte.

Quand le voisin arriva, armé de son fusil à deux coups, la maison était vide. On est à la recherche des voleurs.

On a des détails particuliers sur l'entrée du prince de Galles et de la princesse Alexandra de Danemark, à Londres. Le cortège n'était composé que de 4 voitures à 4 chevaux, et ces voitures elles-mêmes n'avaient point la même livrée. Quant à la foule, qui était immense, elle a paru très-satisfaite de l'attitude et de la charmante figure de la future princesse de Galles.

La princesse Alexandra portait une toilette pleine de goût et toute française. Elle était coiffée d'un chapeau blanc, et avait sur les épaules une mantille de velours violet. Sous ce costume simple et charmant, l'ovale plein de délicatesse de la figure de S. A. R., l'expression intelligente de son regard, ses traits fins et sympathiques provoquaient d'universelles louanges.

Le prince de Galles était en face de sa fiancée qui avait près d'elle son père et sa mère.

Malheureusement, la pluie a commencé à tomber vers 2 heures, ce qui a nui à l'éclat de cette belle fête, mais n'a point empêché la foule des curieux d'être énorme,

LL. AA. RR. sont arrivées à Windsor à 6 h. 1/4.

Aujourd'hui que nos pâtisseries parisiennes, surtout dans nos quartiers riches, réduisent leurs gâteaux à des proportions infinitésimales, nous ne sommes pas fâchés de placer sous leurs yeux la description que fait le *Morning-Post* du gâteau colossal préparé pour le mariage du prince de Galles. Puisse cette saine lecture leur inspirer des idées un peu moins retrecies, et surtout les ramener à l'emploi de moules un peu plus larges :

M. Constant Pagniez, confiseur de la reine au château de Windsor, vient d'achever le gâteau de nocces du prince de Galles et de la princesse Alexandra. Il a cinq pieds de haut et deux et demi de largeur à la base, et pèse plus de cent livres.

M. Pagniez s'est, dans cette circonstance, conformé aux idées du lieu où doit se célébrer le royal mariage, et en adoptant un dessin gothique, il a produit un monument, si nous ne craignons de parler ainsi, qui nous rappelle une de nos anciennes croix anglaises du temps des Édouards, comme celle que nous voyons encore à Waltham, en mémoire de la reine Eleonor. Le dessin se divise en quatre parties ou étages.

La base est octogone, et en dedans de ses arches deux niches contiennent les armes d'Angleterre et de Danemark avec des arches alternes occupées par des figures représentant les Muses.

De distance en distance sont des cornes d'abondance, et de la base des piliers jusqu'au dessus sont suspendus des médaillons du prince et de la princesse.

Un simple et candide esprit demandera naturellement comment s'y prendra la mariée pour couper le gâteau ? Nous sommes charmés d'être en mesure de répondre à la question, et d'expliquer la manière de trancher ce gâteau gordien.

Les niches du fronton qui renferment les armes d'Angleterre et de Danemark ont été construites en manière de portes, et elles s'ouvrent. Une fois ouvertes, la princesse de Galles pourra passer le couteau à travers le gâteau.

La gentilhomme a aperçu lundi soir à Rouen un ouvrier tisserand d'Elbeuf, âgé de quarante-huit ans, nommé Gabriel Dorival, qui, dans la soirée de jeudi dernier, avait étranglé sa femme.

Cet individu, qui vivait en mauvaise intelligence avec sa femme, d'une conduite, dit-on, peu exemplaire elle-même, était resté couché toute la journée de jeudi et le soir avait demandé de la soupe que sa femme lui avait refusée. Vers six heures du soir il menaçait celle-ci de l'étrangler, si elle ne lui donnait pas cette soupe qu'il lui réclamait, et sur un nouveau refus, il saisit la malheureuse à la gorge et ne desserra ses mains que lorsque les bras de la pauvre femme retombèrent inertes. Il la mit alors sur son lit et sortit en fermant sa chambre à la clef et en mettant cette clef sous la porte.

Il revint le lendemain, appela sa femme comme si elle eût pu lui répondre, reprit la clef où il l'avait mise, entra, prit dans les poches de la morte une somme de 2 à 3 francs et vint se promener à Rouen. Samedi, il était de retour à Elbeuf et, après avoir fait une nouvelle apparition chez lui, il alla passer la nuit dans le bois des Essorts. Enfin dimanche soir, cet homme est allé trouver le commissaire central d'Elbeuf, à qui il a déclaré le plus tranquillement du monde qu'il avait étranglé sa femme.

On croyait d'abord à une hallucination d'homme ivre ; mais bientôt on a pu se convaincre de l'horrible vérité, et le coupable a été arrêté.

M. le juge d'instruction et M. le procureur impérial se sont rendus hier matin à Elbeuf, accompagnés de M. le docteur Desbois, qui a fait l'autopsie, et lundi soir, comme nous le disons plus haut, Gabriel Dorival a été écroué à la maison d'arrêt de Rouen.

Dorival est père de deux enfants, un fils qui est maintenant à l'armée et une fille en ce moment à l'hôpital d'Elbeuf.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

BULLETIN FINANCIER.

11 mars 1863.

Les dispositions sont encore moins bonnes aujourd'hui qu'hier. Au début de la Bourse, l'affluence des offres a pu faire croire un moment à une sorte de panique.

Des bruits contradictoires sont mis en circulation. Beaucoup d'acheteurs se liquident à perte. Peu à peu une certaine réaction se produit ; des rachats, en assez grand nombre, se produisent, les cours se relèvent et la Bourse finit dans de meilleures conditions que ne pouvait le faire prévoir sa tenue au début.

La rente, ouverte à 69.75, a fait 69.80 au plus haut et 69.55 au plus bas, pour fermer à 69.70, en baisse de 10 c. sur hier.

Les fonds anglais sont venus avec 1/8 de baisse à 92 3/8 à 1/2.

A Vienne, les chemins fléchissent et les changes sont plus chers.

L'emprunt italien a varié de 70.05 à 69.75 pour finir à 69.90.

Le Mobilier français a baissé de 1225 à 1185 pour revenir à 1203.75, et l'Espagnol de 865 à 820 pour se relever à 842.50.

L'Orléans reste à 1112.50 ; le Nord à 1030 ; l'Est à 541.25 ; le Lyon à 1190 ; le Midi à 765 ; l'Ouest à 555 ; le Genève à 410.

Les Ardennes sont à 495.

Les Autrichiens varient de 510 à 512.50 ; les Lombards de 595 à 600.

Les Russes font 422.50 ; les Romains 382.50 ; le Saragosse 702.50 ; le Nord de l'Espagne 542.50.

Les Transatlantiques sont cotés 555 ; le Gaz parisien 1700 ; les Petites-Voitures 87.50 ; les Rivioli 240.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.62 1/2. 4 1/2 % 96.25. Banque de France, 3,375. Crédit foncier, 1,470.

Nous appelons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur une nouvelle combinaison au moyen de laquelle on peut, pour 6 fr., recevoir jusqu'au 21 mars 1863 DEUX GRANDES PRIMES, savoir :

1° UN NUMÉRO D'OBLIGATION DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, donnant droit aux chances du tirage du 22 mars 1863 : 100,000, 50,000, 20,000 fr. à gagner à ce tirage.

2° UNE BELLE CARTE COLORIÉE DU MEXIQUE, permettant de suivre les opérations militaires.

3° UN ABBONNEMENT d'une année à une publication qui mérite toutes les sympathies et obtient en ce moment le plus grand succès : L'HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DE L'ARMÉE DU MEXIQUE. Cet ouvrage, remarquable à plus d'un titre, et qui, à la périodicité et à l'actualité du journal, joint la gravité de l'histoire, paraît en livraisons hebdomadaires de huit pages grand in 4°, illustrées d'une ou plusieurs gravures retraçant ainsi, semaine par semaine, par la plume et le crayon, les événements militaires accomplis, et ceux qui sont appelés à accomplir les héros de Magenta et de Solferino sur le sol du Mexique. L'abonnement d'une année, partant de la première livraison jusqu'à la cinquante-deuxième, formera un magnifique volume de 416 pages, toutes palpitantes d'intérêt et d'actualité.

Aussitôt le tirage du Crédit foncier, il sera envoyé franco, à chaque abonné, la liste des numéros gagnants ; et, à la fin de l'abonnement, une couverture avec titre, faux-titre et tables des matières de l'Histoire de l'Armée du Mexique. — L'exécution typographique, — le choix des caractères et du papier, — le soin apporté à la rédaction et aux gravures, — tout, en un mot, fait de cette publication une œuvre de LUXE IMPORTANTE, digne, à tous égards, de son but national et élevé. — Huit livraisons ont déjà paru. — Pour recevoir immédiatement et franco :

1° Les deux primes (numéro du Crédit foncier et Carte du Mexique) ;

2° Les huit livraisons parues de l'HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DE L'ARMÉE DU MEXIQUE, et celles à paraître jusqu'à concurrence de cinquante-deux, adresser de suite 6 francs, en mandat de poste ou timbres-poste, à MM. Pic et Co, éditeurs, 6, rue de Hanovre, près le boulevard des Italiens, à Paris.

Crédit foncier de France.

3° Tirage des Obligations communales 5 %.

Le 3° tirage semestriel des Obligations communales 5 % aura lieu le 23 Mars.

Les obligations sorties seront remboursées au pair.

5° Tirage des Obligations communales 3 %.

Le 5° Tirage semestriel des Obligations communales 3 % aura lieu le 23 Mars.

Le 1er N° sortant gagnera un lot de	100,000 fr.
Le 2e, le 3e, le 4e, le 5e, un lot de 10,000 fr. chacun, soit ensemble	40,000 fr.
Les 10 numéros suivants, un lot de 1,000 fr. chacun, soit ensemble	10,000 fr.
Total.	150,000 fr.

Les obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair. Dans ce tirage, les obligations de 500 fr. ont droit à la totalité du lot, et les coupures de 100 fr. au cinquième.

Les tirages des obligations foncières 3, 4 et 5 % auront lieu le même jour.

3626-4510

CENT MILLE FRANCS pour 25 c.

275 Lots, tous en espèces, de 400,000 f., — 10,000, — 5,000 f., etc.

Le Billet, ne coûtant que 25 c., fait participer à toutes les chances de gain de tous les Lots, compris le gros lot de CENT MILLE FRANCS. — Tirage dans quelques jours, et vu l'empressement du public à prendre de ces Billets à 25 c. pour gagner 100,000 francs, on en manquera avant ce très-prochain tirage. — Les prendre dès aujourd'hui même — (en notre ville et principales autres villes) — chez les libraires, débitants de tabac, épiciers, coiffeurs, qui ont affiché ces mots : « Ici DERNIERS BILLETS ; 100,000 francs pour 25 c. »

DÉPOT D'HUITRES

Le sieur MEURANT, à l'honneur d'informer le public que le dépôt d'huitres qu'il avait ouvert chez VANNOYE, à l'estaminet du Pont Neuf,

Est transféré, à dater de ce jour, Chez BADART, estaminet du Minck.

Au même dépôt : Crevettes, Ecrevisses, Homards.

PRIX FIXE : 4 F. LE CENT.

On peut s'adresser à M. Meurant pour recevoir, dans un bref délai, toute espèce de poisson fin.

THÉÂTRE DE LILLE

Dimanche 13 mars (MI-CARÈME). DERNIER GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

A l'étude et pour passer incessamment : LES MARTYRS, grand opéra en 5 actes.

Au premier jour LA MENDIANTE, pour les représentations de M^{me} DAUBRUN, grand premier rôle de la Porte-St-Martin et des théâtres de Bruxelles.